COLLECTIVITE: Commune de SEIGNOSSE / Délibération 08 - CM du 6 février 2023 - P 1 sur 3

Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

rier 2023 - P 1 sur 3

ID: 040-214002966-20230206-DEL08_06022023-DE

SEANCE DU 06 FEVRIER 2023

DEPARTEMENT

Des Landes L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 6 du mois de février, à 19 heures, le

conseil municipal, dûment convoqué le vendredi 20 janvier 2023, s'est

réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif et Culturel Maurice Ravailhe,

Commune sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre PECASTAINGS.

De SEIGNOSSE

Nombre de Conseillers

Mesdames, Martine BACON-CABY, Valérie CASTAING-TONNEAU,

 $Sophie\ DIEDERICHS,\ Is abelle\ ETCHEVERRY,\ Brigitte\ GLIZE,\ Bernadette$

MAYLIE, Carine QUINOT, Maud RIBERA, Juliane VILLACAMPA, Sylvie

CAILLAUX.

Présents: 22

En exercice: 27

Procurations: 4

Absents: 5 Messieurs, Thomas CHARDIN, Frédéric DARRATS, Alexandre D'INCAU,

Marc JOLLY, Jérémie ELAN, Franck LAMBERT, Eric LECERF, Pierre VAN

DEN BOOGAERDE, Lionel CAMBLANNE, Christophe RAILLARD, Jacques

Votants : 26 VERDIER.

Date d'affichage : Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent

délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code

20 janvier 2023 général des collectivités territoriales.

Absents: Madame Coline COUREAU

Pouvoirs:

Madame Quitterie HILDELBERT a donné procuration à Monsieur

Pierre PECASTAINGS

Monsieur Eric TOUBOUL a donné procuration à Monsieur Pierre VAN

DEN BOOGAERDE

Madame Adeline MOINDROT a donné procuration à Monsieur

Jacques VERDIER

Madame Marie-Astrid ALLAIRE a donné procuration à Monsieur

Lionel CAMBLANNE

Secrétaire de séance : Valérie CASTAING-TONNEAU

COLLECTIVITE: Commune de SEIGNOSSE / Délibération 08 - CM du 6 février 2023 - P 2 sur 3

Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

vrier 2023 - P 2 sur 3

ID: 040-214002966-20230206-DEL08_06022023-DE

Objet : Modification de la composition des commissions communales et élections de nouveaux représentants de la commune au sein du conseil d'administration de l'office de Tourisme et auprès du Syndicat Mixte ALPI

Monsieur le Maire rappelle que par les commissions municipales ont été créées par délibération du conseil municipal en date du 4 juin 2020.

Leur composition est conforme aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, à savoir qu'elle respecte le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Considérant les démissions de M. MULLER Rémy et MME GRANGER Léa de leurs fonctions de conseillers municipaux, et leurs remplacements au sein de l'assemblée délibérante par M. Eric TOUBOUL et MME DIEDERICHS Sophie,

Il est proposé au conseil municipal d'acter la modification de la composition des commissions comme suit :

	Culture - Animations - Tourisme						
Rang							
1	MME	CASTAING-TONNEAU	VALERIE				
2	М	LAMBERT FRANCK					
3	М	DARRATS	FREDERIC				
4	M.	TOUBOUL	Eric				
5	MME	COUREAU	Coline				
6	M ELAN Jérémie						
7	М	M RAILLARD CHRISTOP					
8	MME	ALLAIRE	MARIE-ASTRID				
	Transition écologique - vie participative						
Rang	Rang Titre Nom Prénom						
1	М	D'INCAU	ALEXANDRE				
2	MME	COUREAU	Coline				
3	MME BACON-CABY MARTIN		MARTINE				
4	М	ELAN Jérémie					
5	MME	1E RIBERA MAUD					
6	MME	DIEDERICHS	Sophie				
7	М	VERDIER	Jacques				
8	MME	CAILLAUX	SYLVIE				

Office de Tourisme associatif de Seignosse				
M. le Maire est Président d'honneur				
Rang	ang Titre Nom Prénom			
1	MME	Valérie	CASTAING-TONNEAU	
2	MME	Isabelle	ETCHEVERRY	
3	М	Pierre	VAN DEN BOOGAERDE	
4	М	Christophe	RAILLARD	

COLLECTIVITE: Commune de SEIGNOSSE / Délibération 08 - CM du 6 février 2023 - P 3 sur 3

Envoyé en préfecture le 10/02/2023 Reçu en préfecture le 10/02/2023 rier 2023 - P 3 sur 3

ID: 040-214002966-20230206-DEL08_06022023-DE

	Syndicat Mixte Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI)					
Rang	Titre	Titulaires - Nom Prénom				
1	Mme	Sophie	DIEDERICHS			
Rang	Titre	Suppléants - Nom Prénom				
2	М	Jérémie	ELAN			

5 - Atelier Sport - ATELIER COMMUNAUTAIRE MACS Présidé par Benoit Darets,				
Rang	Titre	Titulaires - Nom Prénom		
1	Mr	Frédéric	DARRATS	
Rang	Titre	Suppléants - Nom Prénom		
1	М	Eric	TOUBOUL	

Délégué	Titre	Prénom	Nom	
Assemblée spéciale DIGITAL MAX	Mme	Sophie	DIEDERICHS	

Délégué	Titre	Prénom	Nom
Assemblée générale DIGITAL MAX	Mme	Sophie	DIEDERICHS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 20 voix pour et 6 abstentions (Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX, Adeline MOINDROT, Lionel CAMBLANNE, Christophe RAILLARD, Jacques VERDIER),

DECIDE

Article 1 : d'ACTER la modification de la composition des commissions comme ci-dessus mentionnée.

<u>Article 2</u>: PRECISER que la composition des autres commissions municipales instituées par délibération du 4 juin 2020 reste inchangée.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, Et ont signé au registre les membres présents

Le Maire :

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.

Le/la secrétaire de séance

Pour extrait conforme Le Maire, Pierre PECASTAINGS